

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de SELESTAT

Commune de CHATENOIS

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 23

Séance du 15 mai 2025

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST,
 Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER,
 Adjoints au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette
 SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe
 ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMANN, Mme
 Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Lysiane
 STENGER, Claire-Catherine BRUN, MM. Jean LACHMANN, Eric
 BRUNSTEIN, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Amandine MARTIN donne pouvoir à Daniel BROCKER
 Axèle EBELIN donne pouvoir à Christian OTTENWAELDER
 Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Eric BRUNSTEIN
 Mme Bénédicte SADOWNICZYK donne pouvoir à Yann VILARDELL

Absents :

**8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale –
 Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives**

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

8.4. Modification lot de chasse n°1 Charles MAIERBOCK en association**DELIBERATION D15052025/09**

M. Charles Maierbock, propriétaire du lot de chasse 1 a décidé de modifier son statut et de se constituer en association. L'association se nomme : *Association de Chasse du Val de Villé*, dont le siège social est fixé au 30, rue de l'œuvre à Sélestat, enregistrée au tribunal de proximité de Sélestat sous le n°AMALIA A2025SEL000038. Les conditions du bail actuel de chasse sont inchangées.

Le Conseil Municipal,
 Après en avoir délibéré,

APPROUVE le changement de statut du lot de chasse n°1 sous le statut d'association telle que décrite ci-dessus.

PRECISE que l'association bénéficie des mêmes tarifs décidés au moment du renouvellement 2024-2033.

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 21 mai 2025

Luc ADONETH
Le Maire,

Patrick DELSART
Le secrétaire de séance,



(Handwritten signatures of the Mayor and the Secretary of the Session are placed above and to the sides of the stamp.)